



Appel d'offres 2012

Recherche Clinique

La Ligue Nationale Contre le Cancer propose en 2012 des subventions destinées à soutenir soit des projets de recherche clinique à forte connotation de santé publique, soit des plateformes de recherche clinique travaillant dans le domaine de la cancérologie.

Les projets de recherche clinique

Deux thématiques sont retenues comme axes prioritaires :

- **Les études d'impact** ayant pour objectif l'évaluation de l'impact des différentes stratégies diagnostiques et thérapeutiques en cancérologie sur la santé des patients, leur qualité de vie et les coûts.
- **Les études de pratiques** visant à évaluer l'amélioration de la qualité des soins en cancérologie dans les domaines du traitement de la douleur, des soins palliatifs, des modes de prise en charge ou des soins infirmiers.

Seront privilégiées les études menées dans les réseaux régionaux faisant participer un grand nombre de centres.

Les essais thérapeutiques sont exclus de cet appel d'offres.

Les plateformes de recherche clinique

L'appel à projets s'adresse aux Centres Hospitaliers Universitaires, aux Centres de Lutte Contre le Cancer, aux Hôpitaux Généraux et aux groupes de recherche associatifs ; il vise à **soutenir pour une année le fonctionnement de Plateformes de Recherche Clinique** en cancérologie, composées de cliniciens, de méthodologistes, d'attachés de recherche clinique et de techniciens de recherche clinique. Ces plateformes doivent constituer le **soutien régional** à la réalisation d'essais thérapeutiques en cancérologie en apportant une **expertise** dans le choix de la méthodologie, l'élaboration du protocole, l'organisation de l'étude et un **soutien logistique** dans le suivi de l'étude, le recueil des données, l'assurance qualité, la validation des données, le respect des bonnes pratiques et de la réglementation, la gestion et l'analyse des bases de données concernées.

Les demandes de subvention devront être effectuées sur le site internet www.ligue-cancer.net, accès chercheurs, à partir du 1er février 2012. La date limite de validation du formulaire internet (lettre d'intention) est fixée au 5 mars 2012.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction de la Recherche - recherche@ligue-cancer.net



APPEL D'OFFRES 2012

Plateformes de Recherche Clinique

La Ligue Nationale Contre le Cancer propose en 2012 des subventions pour des **Plateformes de Recherche Clinique** travaillant dans le domaine de la cancérologie.

L'appel à projets s'adresse aux Centres Hospitaliers Universitaires, aux Centres de Lutte Contre le Cancer, aux Hôpitaux Généraux et peut aussi concerner les Equipes de Recherche constituées par des groupes de recherche associatifs ; il vise à soutenir le **fonctionnement pour un an** de Plateformes Régionales de Recherche Clinique en cancérologie, composées de cliniciens, de méthodologistes, d'attachés de recherche clinique et de techniciens de recherche clinique.

Ces plateformes doivent constituer le **soutien régional** à la réalisation d'essais thérapeutiques en cancérologie en apportant une **expertise** dans le choix de la méthodologie, l'élaboration du protocole, l'organisation de l'étude et un **soutien logistique** dans le suivi de l'étude, le recueil des données, l'assurance qualité, la validation des données, le respect des bonnes pratiques et de la réglementation, la gestion et l'analyse des bases de données concernées.

Critères de sélection des Plateformes de Recherche Clinique

Le responsable de la plateforme

- il doit consacrer au moins 50% de son temps à l'activité de la plateforme
- ses titres ou fonctions doivent être ceux d'un professionnel reconnu de la recherche dans le domaine concerné (Professeur, Maître de Conférence, Chercheur statutaire d'une Institution)

Ses collaborateurs

- le nombre de collaborateurs doit être adapté au nombre et aux objectifs des projets suivis
- la composition de la plateforme doit être décrite avec précision, la formation et le statut des différents acteurs doivent être fournis
- l'environnement scientifique de la plateforme doit être tel que les projets puissent être réalisés

Les projets suivis par la plateforme de recherche

- ils doivent avoir un lien direct avec le cancer

Les moyens octroyés

- le responsable de la plateforme doit clairement faire apparaître dans son dossier les ressources dont la plateforme dispose : dotations institutionnelles, contrats en cours, etc.
- la subvention est destinée à couvrir des frais de fonctionnement et de personnel. L'acquisition de gros matériel d'équipement ne fait pas partie de l'appel d'offres
- la subvention demandée doit venir en complément de dotations institutionnelles



Engagements de la plateforme vis-à-vis de la Ligue

Si son projet est retenu par la Ligue, le responsable de la plateforme de recherche clinique s'engage :

- à utiliser au moins 80 % des crédits dans l'année en cours
- à remettre en fin d'année un **rapport financier détaillé** certifié conforme par l'agent comptable et un **rapport d'activité détaillé** sur l'avancement des projets d'essais thérapeutiques développés pendant l'année
- à participer à des actions de communication afin de faire connaître au public le soutien apporté à la plateforme par la Ligue Nationale et par les Comités Départementaux qui ont contribué au financement
- à afficher clairement dans la plateforme de recherche clinique, ainsi qu'à l'occasion de ses publications et communications, son partenariat avec la Ligue

**La date limite de validation du formulaire internet (lettre d'intention)
est fixée au 5 mars 2012**

Informations complémentaires

L'acceptation de la lettre d'intention sera notifiée le **18 mai 2012**. Le dossier complet devra être **soumis en ligne** selon les informations transmises lors de l'acceptation de la lettre d'intention **ET** une copie papier devra être envoyée au service Recherche de la Ligue pour le **27 juin 2012 au plus tard**, le cachet de la poste faisant foi.

Ce dossier devra comporter, dans l'ordre indiqué, les pièces suivantes :

1. la description des objectifs de la plateforme, des projets de recherche clinique en cancérologie suivis par la plateforme (15 pages maximum)
2. le CV du responsable de la plateforme, son téléphone et son mail
3. l'organigramme complet de la plateforme faisant apparaître les services offerts et les personnels concernés
4. la liste des publications des 3 dernières années des membres collaborant à la plateforme et un rapport d'activité plus détaillé de chaque membre (1 page maximum).
5. le budget de la plateforme (indiquant la participation des organismes et institutions, des contrats extérieurs et des associations à ce budget)
6. le justificatif du montant de la subvention demandée et le rôle que peut jouer l'aide de la Ligue dans l'avancement des travaux de la plateforme
7. l'accord du Directeur de l'Etablissement ou du Président du groupe de recherche sur papier à en-tête précisant que le développement de cette plateforme s'inscrit dans la politique de l'établissement ou du groupe de recherche et garantissant la pérennité à court terme de cette plateforme

La copie papier du dossier complet devra être adressée par courrier postal en un exemplaire complet non agrafé à :

**LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
Service Recherche
Appel d'offres « Plateformes de Recherche Clinique »
14 rue Corvisart
75013 PARIS**

Tout dossier électronique incomplet ne sera pas évalué.

Le fait de déposer une demande de subvention auprès de la Ligue Nationale Contre le Cancer a valeur d'acceptation des conditions énoncées ci-dessus.

© Ligue Contre le Cancer

Calendrier

Date d'ouverture de l'appel d'offres :	1 ^{er} février 2012
Date limite de dépôt des lettres d'intention :	5 mars 2012
Résultats des lettres d'intention :	18 mai 2012
Date limite de dépôt du dossier complet :	27 juin 2012
Date de réponse aux candidats :	3 octobre 2012